

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,  
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,  
de la Culture et du Tourisme

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 18 octobre 2022 – 14h30**  
**Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles**  
**Salle 206**

**Ordre du jour**

- 1. Suivi des recommandations adoptées par la commission délibérative relative à la formation en alternance  
doc. 80 (2021-2023) n° 3**
  - Désignation du rapporteur/de la rapporteuse (*vote*)
  - Ordre des travaux
- 2. Suivi de la visite des sites de deux entreprises de travail adapté, La Ferme Nos Pilifs et Travie, le 15 février 2022 et du Jeudi de l'hémicycle du 24 mars 2022 relatif au « Travail adapté bruxellois cherche avenir durable »**
  - Examen des propositions de recommandations
- 3. Divers**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

### **Composition de la commission**

Présidence : M. Mohamed Ouriaghi

Vice-présidences : M. Sadik Köksal, Mme Stéphanie Koplwicz

#### **Membres effectifs :**

PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghi

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Françoise Schepmans

DéFI : M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplwicz

#### **Membres suppléants :**

PS : M. Martin Casier, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, M. Thomas Naessens, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, M. David Leisterh

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

**Secrétaire administrative** : Mme Nathalie Finet (02 504 96 29 – [nfinet@parlementfrancophone.brussels](mailto:nfinet@parlementfrancophone.brussels))

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*